

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNES DE DAUENDORF, HUTTENDORF, MORSCHWILLER, OHLUNGEN, SCHWEIGHOUSE SUR MODER, UHLWILLER ET WINTERSHOUSE

Règlement graphique – Ohlungen sud 1/2000ème (2/2)

19/09/2016 Approbation
29/05/2017 Mise à jour n° 1
29/06/2017 Modification simplifiée n° 1
19/03/2018 Mise à jour n° 2
23/04/2019 Mise à jour n° 3
12/11/2020 Modification simplifiée n° 2



Zonage règlementaire

Limites de zones

Prescriptions

Emplacement réservé

Espace boisé classé

Elément de paysage

Orientations d'aménagement

 $_{-\,-}$ Recul spécifique imposé aux constructions et installations le long de la voie ferrée et des boisements

Informations

Périmètre de protection de captage immédiat

Périmètre de protection de captage rapproché

Périmètre de protection de captage éloigné

Secteur identifié au titre de l'article L.151-15 du code de l'urbanisme

PAC de la Moder Classes d'aléas

Tràc Fort

Fort

Moye

Faible

Bande arrière-digue

Cotes des plus hautes eaux - référenciel altimétrique NGF-IGN69



